

## Comment remplir votre Contrat de Téléassistance ?

Toutes les informations doivent être exactes et écrites en MAJUSCULES

- Cadre 1 : LE SOUSCRIPTEUR : Personne physique signant le contrat de Téléassistance.
- Cadre 1a : L'AIDANT-RÉFÉRENT : Personne physique qu' Allianz Assistance peut contacter pour le suivi de la fiche abonné ou présenter de nouveaux services. Généralement c'est l'un des enfants de l'abonné, mais l'aidant-référent n'est pas forcément un dépositaire des clés.
- Cadre 2a : L'ABONNÉ PRINCIPAL : Personne physique résidant en France bénéficiant du service de Téléassistance. Il peut être le Souscripteur ou une autre personne.
- Cadre 2b : INFORMATIONS RELATIVES À L'ABONNÉ : Cocher les cases correspondant aux difficultés de vue, d'ouïe, d'élocution et de mobilité et préciser d'éventuelles informations complémentaires utiles à la délivrance de la prestation de téléassistance. Préciser par exemple : risque important de chute, de malaise ; se déplace avec cannes, déambulateur ; fragilité cardiaque ; problème respiratoire etc.
- Cadre 3 : MÉDECIN TRAITANT : Indiquer les coordonnées du médecin traitant.
- Cadre 5 : DÉPOSITAIRES DES CLEFS / PERSONNES À PRÉVENIR : Il est nécessaire de disposer d'au moins un dépositaire de clés pour la validation du dossier. Il est recommandé de préciser l'âge de ces correspondants.  
DÉPOSITAIRE DES CLEFS : ces correspondants sont susceptibles, après réception d'une alarme, d'intervenir auprès des abonnés pour les aider, ou permettre aux services de secours (médecins, SAMU, pompiers...) d'accéder à leur domicile.  
Le temps de trajet entre le domicile de l'abonné et le dépositaire de clés ne doit pas excéder 15/20 minutes.  
PERSONNES À PRÉVENIR : ces correspondants seront prévenus par Allianz Assistance, à posteriori, en cas de problème rencontré par l'abonné (par exemple : hospitalisation).  
Ils ne sont pas censés intervenir, et peuvent donc résider n'importe où en France ou à l'étranger.
- Cadre 8 : PERSONNE À CONTACTER POUR L'EXPÉDITION DU MATÉRIEL : A remplir uniquement si la personne à contacter n'est pas l'abonné.
- Cadre 10 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES. A remplir uniquement si l'adresse d'expédition n'est pas celle du domicile de l'abonné.